



## PROCEDURES LOCALES

***Championnats de France  
Classe Libre  
Du 23 juillet au 30 juillet 2011  
Montluçon-Guéret***

Edition du 01/07/2011

Date de validation du document par la [Commission Sportive FFVV](#) : 16 /07/2011

Référence du Règlement des compétitions FFVV : NP 4.1 - Edition 2011



## TABLE DES MATIERES

1. DESCRIPTION DE LA COMPETITION .....	3
2. GENERALITES .....	4
3. PROCEDURES AU SOL.....	7
4. PROCEDURES EN VOL .....	10
5. DEROULEMENT DES EPREUVES.....	12
6. DIVERGENCES PAR RAPPORT AU REGLEMENT FEDERAL NP4.1 EN VIGUEUR.....	13
7. ANNEXES.....	13

# **1. Description de la compétition**

## **1.1. Nom et lieu de la compétition**

- Nom de la compétition : Championnats de France Classe Libre 2011
- Lieu : Montluçon-Guéret
- Association organisatrice : Association Aéronautique Creusoise
- Altitude de référence de l'aérodrome : 420 mètres AMSL (sera utilisé pour la référence des altitudes)
- Cette compétition est sélective (ie ne diverge pas par rapport à la NP4.1) : oui

## **1.2. Calendrier de la compétition**

- Date limite d'inscription : 15 mai 2011
- Entraînement (non officiel) : 21 et 22 juillet 2011
- Période d'inscription : 21 et 22 juillet 2011
- Période d'inspection technique: 21 et 22 juillet 2011
- Premier briefing : 22 juillet 2011 à 18h30
- Période de compétition: du 23 au 30 juillet 2011
- Remise des prix : 30 juillet 2011 à 21h30

## **1.3. Noms et fonctions des organisateurs et officiels**

*Postes obligatoires :*

- Directeur de la Compétition : Thierry PARIS
- Représentant fédéral ou régional : Noël BRAVO
- Choix des épreuves : Thierry PARIS
- Scoring : Lucien MARIAULE
- Secrétariat : Béatrice PARIS

Président du Comité d'organisation	Béatrice PARIS
Directeur de la compétition et du comité choix des épreuves	Thierry PARIS
Directeur adjoint chargé des espaces aériens	OLIVIER GADAIX
Président du comité de sécurité	Olivier GADAIX
Météorologie	YVAIN ROUSSEEUW
Pesée	Paul CHENE
Remorquage	Pierre LACOFFRETTE
ASSISTANCE TECHNIQUE	Serge LOIZELOT Francis BOULAN
Grille de départ	AURELIEN ROUMET
Calcul des résultats	Lucien MARIAULE
PC Vaches	FRANCIS BOULAN
Intendance	Jacqueline LACOFFRETTE
Administration et Journal de la compétition	BEATRICE PARIS
Responsable financier	Laurent LAFARGE
Presse et relations publiques	Béatrice PARIS
○	

## 1.4. Adresses pour correspondance et inscription

Pour tout ce qui concerne les inscriptions et les renseignements relatifs à l'hébergement dans la région :

Association Aéronautique Creusoise.  
Présidente :

Tel : +33 (0)5 55 65 74 21  
Tel : +33 (0)6 80 38 74 07  
Email : [beatrice@nutrimarketing.fr](mailto:beatrice@nutrimarketing.fr)  
Fax : +33 (0)1 78 54 83 49  
Tel : +33 (0)6 11 73 33 29  
Email : [thibeaparis@yahoo.fr](mailto:thibeaparis@yahoo.fr)

Directeur de la Compétition

Sites web de la compétition : <http://www.soaringspot.com/open2011>  
<http://planeur2008.mabulle.com/>

Pour faire suivre votre courrier :

Association Aéronautique Creusoise.  
“**Votre nom**”  
Aérodrome  
23170 Lépaud

## 2. Généralités

### 2.1. Montant des droits d'inscription et remorqués

Les frais d'inscription pour chaque planeur s'élèvent à :

- 140 € pour les pilotes de -25 ans
- ~ 140€ pour les pilotes de +25 ans.

Ils couvrent toutes les opérations exceptés les décollages.

Le prix d'un remorqué standard (500m AGL) est de 40 €.

Montant de la caution de réclamation est fixée à 100 €

### 2.2. Classes et types de planeurs admis

2.2.1. Les Championnats de France se dérouleront en classe Libre.

2.2.2 . Le nombre maximal de planeur admis est 40

2.2.3. La masse maximale dans la classe est 850kg sans dépasser la masse maximale autorisée par le CDN

2.2.4. Les coefficients appliqués sont ceux référencés dans la NP4.1 au §16.5 "handicaps CdF classe libre".

## **2.3. Logiciel d'analyse et de scoring utilisé**

Le logiciel SeeYou (version 3.95 ou supérieur) sera utilisé comme logiciel de d'analyse des vols et de calculs des points.

Le kit scoring FFVV version 2011-v1.00 sera appliqué.

## **2.4. Types d'enregistreurs GPS admis**

- 2.4.1. Le contrôle se fait par enregistreurs de vols (loggers), l'enregistreur principal doit être un modèle homologué IGC. Chaque concurrent devra fournir directement le fichier .igc du vol (sur clé USB, carte SD...).
- 2.4.2. Un enregistreur non homologué IGC peut être utilisé en secours à condition que le pilote fournit à l'organisation le fichier correspondant ou tout le matériel nécessaire au délogage. Ce fichier doit pouvoir être exploité pour l'altitude (enregistreur secours, enregistreur principal ou barographe étalonné).

## **2.5. Equipements supplémentaires requis ou interdits (par rapport à la NP4.1)**

- 2.5.1. Les instruments gyroscopiques doivent être démontés ou neutralisés sous la responsabilité du concurrent.
- 2.5.2.. L'installation d'équipements mobiles (loggers, PDA...) est tolérée dans la mesure où celle-ci ne gêne en aucun cas la visibilité, la capacité d'évacuation et l'accès aux commandes.
- 2.5.3. Les concurrents doivent fournir les câbles de déchargement des enregistreurs
- 2.5.4. Câble de remorquage d'une longueur minimum de 40 m équipé d'un anneau TOST à chaque extrémité.

## **2.6. Site Internet**

2.6.1. Le site Internet du Championnat est : <http://planeur2008.mabulle.com/>

2.6.2. Les résultats des épreuves seront également disponibles sur le site  
<http://www.soaringspot.com/open2011>

## **2.7. Base de points de virages**

2.7.1. Lien Internet vers le fichier DAT de référence : <http://soaringweb.org/TP/Montlucon>

2.7.2. Points de départ utilisables : 4 Départ ouest

2.7.3. Points de report utilisables : 6 Report nord

2.7.4. Points d'arrivée utilisables : 2 Ligne 17, 3 Ligne 35

## **2.8. Définition de l'espace aérien sportif du championnat**

2.8.1. Lien Internet vers le fichier Open Air de référence :

[http://soaringspot.com/contests/open2011/reglement/France2011-04\[1\].txt](http://soaringspot.com/contests/open2011/reglement/France2011-04[1].txt)

2.8.2. La documentation de référence concernant les espaces aériens est le fichier Open Air du paragraphe précédent

2.8.3. Les zones pouvant changer de statut seront préciser au briefing journalier

## 2.9. Emplacement du panneau d'affichage officiel

Le panneau d'affichage officiel est situé dans la salle de Briefing dans le hangar .

### **3. Procédures au sol**

#### **3.1. Présentation de l'aérodrome**



Pénalité de 5 minutes si un concurrent ne franchit pas la ligne d'arrivée mais se pose dans les limites de l'aérodrome.

Les informations sur les points logistiques suivants: parking voiture / parking remorques / camping/ sanitaires / chemin de passage / limite de vitesse / point d'eau pour le ballastage / salle de briefing /.... seront données individuellement aux concurrents le jour de leur arrivée

#### **3.2. Consignes de mise en piste et passage au point de pesée**

3.2.1. La piste en dur sera utilisée de préférence. La mise en piste se fera via le taxiway. Le premier planeur arrivant en piste ira occuper le dernier plot, les autres planeurs s'alignant devant dans l'ordre d'arrivée.

### **3.3. Procédure de pesée**

Les pesées journalière du planeur avec tout son équipement se feront de manière aléatoire sur le parking en dur, à l'écart du taxiway, pour ne pas gêner la mise en piste

### **3.4. Procédure de déballastage en piste**

3.4.1. Les déballastages sur la grille de départ sont autorisés sous le contrôle du Directeur de Compétition ou d'un membre de l'organisation.

3.4.2. Les déballastages après le point de pesée sont autorisés.

### **3.5. Grille de décollage**

3.5.1. Heure limite pour retirer les véhicules de la grille : 15 minutes avant le premier décollage prévu.

3.5.2. Les informations sur la grille décollage seront données lors du briefing d'accueil.

### **3.6. PC vache, informations à communiquer en cas de vache, remise des enregistreurs au retour de vache**

Le PC Vache se situe au club house

N° de téléphone : 05 55 65 74 21 / 06 80 38 74 07

En cas de vache, le pilote peut :

- contacter le PC Vache par téléphone et donner les informations nécessaires au dépannage.
- contacter le PC Vache par SMS au numéro suivant 06 80 38 74 07 avec le formatage suivant : [PILOTE] [N° de Concours][nb de points tournées][Latitude][Longitude]

Dans tous les cas, les équipiers doivent, avant de partir en dépannage, informer le PC Vache et vérifier que les coordonnées de la vache ont été bien transmises.

Le fichier IGC sera remis dès que possible au retour de dépannage et, en dernier délai, avant 9h le lendemain matin.

### **3.7. Dépouillement des enregistreurs**

Les données de l'enregistreur principal doivent être remises à l'organisation dans un délai de 45 min après l'atterrissement, sous la forme :

- soit de l'enregistreur principal lui-même, à condition qu'il soit accompagné des moyens de dépouillement nécessaires : câbles d'alimentation et de liaison PC.
- soit du fichier IGC issu de l'enregistreur principal, sur un support de stockage de type clé USB ou carte mémoire (SD Card , Compact flash, MMC).

o

### 3.8. Possibilités de dépannage air

Les dépannages air sont autorisés et assurés par l'organisation à condition que le planeur soit posé sur un terrain qui permette un remorquage en toute sécurité et avant l'heure limite légale (heure légale du coucher du soleil+ 30 min).

L'organisation des dépannages air est de la responsabilité du Directeur de la Compétition, qui décidera notamment de l'ordre dans lesquels ils seront effectués et de leur éventuelle délégation à un autre aéroclub.

## **4. Procédures en vol**

### **4.1. Fréquences radio**

Les transmissions radios ne doivent être faites que sur les fréquences autorisées par les organisateurs.

- Fréquence concours : 118.400 MHz
- Fréquence détresse : 121,5 MHz

Les fréquences utilisables par les pilotes sont les suivantes :  
122,5MHz, 122,65 MHz, 123,05MHz, 129,97MHz et 130,12 MHz.

Sauf pour raison de sécurité, aucune annonce n'est faite par le pilote ou le pilote remorqueur, ni au décollage ni au largage. Les essais radio doivent être réalisés avant le 1<sup>er</sup> décollage.

### **4.2. Décollage (zone de largage) / treuil / décollage autonome**

Les informations concernant les circuits de remorquage, les zones de largage et les décollages autonomes seront données au briefing d'accueil et rappelé lors de chaque briefing journalier

### **4.3. Procédure en cas d'atterrissement pendant les remorquages**

En cas de non accrochage ou pour tous retours pendant les remorquages, les atterrissages se feront sur la piste en herbe avec dégagement côté ouest

### **4.4. Information d'arrivée**

Le pilote annonce son arrivée et ses intentions sur la fréquence de la compétition lorsqu'il est à 10 km de l'arrivée, en utilisant la phrase suivante :  
« [n° de concours] 10km directe [ou] passage »

L'organisateur collationne le numéro de concours avec les informations utiles (vent, piste en cas de passage).

Puis le pilote annonce :  
« [n° de concours] 1 minute] passage ou directe»

### **4.5. Procédure de passage et/ou d'atterrissement en direct**

L'arrivée directe, suivie d'un atterrissage long **OU** le passage est la procédure normale et conseillée. Les schémas relatifs aux procédures d'atterrissement figurent en annexe.

**Arrivée directe** : le pilote à l'atterrissement suit les instructions données par l'organisation qui régule le trafic de manière à ce que les premiers planeurs en arrivée directe effectuent un atterrissage aussi long que possible, en gardant son axe, permettant aux planeurs suivants de se poser en toute sécurité.

Le Directeur de la Compétition peut autoriser l'atterrissage sur une des deux pistes parallèles dur ou herbe. L'annonce sera faite quand le concurrent s'annoncera à une minute

**Arrivée avec passage** : le pilote se conforme aux instructions données par l'organisation concernant le circuit de piste et l'axe d'atterrissage à utiliser après le passage.

Altitude minimum en cas de passage : 20 m (AGL).

Une fois posé, le planeur est dégagé de la piste le plus rapidement possible. Le retour au parking se fait par les taxiways. Aucune traversée de piste n'est permise sans l'accord de l'organisation.

Un « No Man's Land » sera défini au milieu de la piste en herbe. Il ne faudra en aucun cas le dépasser à l'atterrissage dans un sens ou dans l'autre sauf autorisation de l'organisation.

Le retour des planeurs vers leurs postes de stationnement se fera avec accord de l'organisation sur la fréquence compétition (118.400).

## **5. Déroulement des épreuves**

### **5.1. Dispositions locales relatives au contrôle du trafic aérien (le cas échant)**

Pendant les jours de semaine, un agent AFIS donnera les informations de QNH et de vent, mais le Directeur de la Compétition gérera les départs et les arrivées.

Le week-end, l'AFIS sera absent et toutes les informations seront données par le Directeur de la Compétition.

### **5.2. Zone des épreuves**

Les épreuves se dérouleront essentiellement au nord du terrain de Montluçon-Guéret.

### **5.3. Types de porte de départ et arrivée retenus**

#### **Départ :**

- Ligne de départ rectiligne de longueur totale 10 km, centrée sur le point de départ

#### **Arrivée :**

- Ligne d'arrivée rectiligne de longueur totale 2 km, centrée sur le point d'arrivée.
- **Ou/Et** Cercle de rayon 3 km centré sur le point d'arrivée, avec altitude minimale de 520 m QNH

Sauf en cas d'arrivée avec atterrissage direct, la hauteur de passage minimale est de 20m (AGL).

### **5.4. Liste des points de départ retenus par classe**

Le point de départ retenu est le point 4 Départ ouest. En fonction des conditions météo, le point 5 Départ est peut être envisagé

### **5.5. Liste des points de report**

Il n'existe qu'un point de report : 6 Report nord

### **5.6. Ouverture de porte**

Ces messages sont répétés une fois sur la fréquence compétition.

- L'organisation annonce le dernier décollage de chaque classe comme suit :  
« *la ligne pour la classe [la classe] sera ouverte dans 20 min, à h heures m minutes.* »
- L'organisation annonce 10 minutes avant l'ouverture de la porte :  
« *la porte pour la classe [la classe] sera ouverte dans 10 min, à h heures m minutes.* »
- L'organisation annonce 5 minutes avant l'ouverture de la porte :  
« *la porte pour la classe [la classe] sera ouverte dans 5 min, à h heures m minutes.* »
- L'organisation annonce à l'ouverture de la porte :  
« *la porte pour la classe [la classe] est ouverte maintenant.* »
- Si l'ouverture de la ligne est retardée par le Directeur de Compétition :  
« *la porte pour la classe [la classe] est retardée de [m] minutes.* »

- Si l'épreuve est annulée :  
« *l'épreuve pour la classe [la classe] est annulée.* »

## ***6. Divergences par rapport au règlement fédéral NP4.1 en vigueur***

Sans objet

## ***7. Annexes***

Toute information utile sera donnée lors du briefing d'accueil